

**SAVARIA CORPORATION** 4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada

# Notice annuelle

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023



# Table des matières

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	3 -
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	4 -
Constitution de l'émetteur	4 -
Liens inter sociétés	4 -
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS	5 -
Historique de la Société couvrant les trois derniers exercices	5 -
APERÇU DES ACTIVITÉS	8 -
Questions réglementaires	9 -
A. Secteur Accessibilité	9 -
B. Secteur Équipements médicauxFACTEURS DE RISQUE	
DIVIDENDES	13 -
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL	13 -
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	14 -
Cours et volume	14 -
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	14 -
LITIGES EN COURS	19 -
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	20 -
CONTRATS IMPORTANTS	20 -
INTÉRÊTS DES EXPERTS	20 -
DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT Charte du comité d'audit	
Composition du comité d'audit	21 -
Compétences financières	21 -
Gouvernance	21 -
Politique de dénonciation	21 -
Politique sur l'approbation des services autres que d'audit	22 -
Honoraires des auditeurs	22 -
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	22 -
ANNEYE A : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT	- 23 -

Dans la présente notice annuelle, à moins que le contexte n'indique une autre interprétation, les termes « Société » ou « Savaria » font collectivement référence à Savaria Corporation et, à moins que le contexte n'exige ou n'indique une autre interprétation, à ses filiales.

# **DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

La présente notice annuelle comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans la présente notice annuelle qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans la présente notice annuelle, les verbes «croire», «pourrait», «devrait», «prévoir», «s'attendre à», «estimer», « présumer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce document décrivent les prévisions de la Société en date du 6 mars 2024 et ne donnent pas de garantie quant à la performance future de Savaria ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Savaria ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sousentendus par ces déclarations. Les résultats réels de la Société peuvent différer de façon importante des attentes qu'elle a formulées si des risques connus ou inconnus affectent ses activités ou si ses estimations ou ses hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, la Société ne peut garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur les activités de la Société des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions ou des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Savaria nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les risques et incertitudes susmentionnées comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la présente notice annuelle ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Savaria, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

#### STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

#### Constitution de l'émetteur

Savaria Corporation (« Savaria » ou la « Société ») a été constituée par certificat de constitution émis en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 25 octobre 1999. Les statuts de la Société (les « statuts ») ont été modifiés par le certificat de modification daté du 18 janvier 2000, afin de supprimer les dispositions relatives aux sociétés privées, y compris les restrictions à la revente. Les statuts ont été modifiés de nouveau par un certificat de modification daté du 25 juillet 2000, pour consolider les actions ordinaires émises et en circulation. Un certificat de modification daté du 21 décembre 2001 a modifié la dénomination sociale de la Société pour devenir « Savaria Corporation », et a créé une série « A » d'actions privilégiées de premier rang et a permis que les réunions des actionnaires se tiennent à l'extérieur de la province de l'Alberta; ces modifications ont été mises à jour par un certificat de modification et d'enregistrement des statuts mis à jour en date du 4 janvier 2002. Un certificat de modification et d'enregistrement des statuts mis à jour daté du 27 mai 2005 prévoyait la conversion, à raison d'une action pour une, des actions privilégiées de série « A » en circulation en actions ordinaires de la Société.

Le bureau chef de la Société est situé au 4350, autoroute 13, Laval (Québec) Canada, H7R 6E9.

#### Liens inter sociétés

Le tableau qui suit indique les principales filiales de Savaria et leur lieu de constitution ou de formation en date du 31 décembre 2023, lesquelles sont toutes détenues en propriété exclusive.

Ontario, Canada

Filiales	Lieu de constitution ou de formation

Savaria Concord Lifts inc.

Savaria USA inc. Vermont, États-Unis

Span-America Medical Systems, inc.

Caroline du Sud, États-Unis

Span Medical Products Canada ULC Colombie-Britannique, Canada

Garaventa USA inc. Illinois. États-Unis

Garaventa (Canada) ltd. Colombie-Britannique, Canada

Handicare Stairlifts B.V. Les Pays-Bas

Handicare Accessibility ltd. Royaume-Uni

Handicare Canada Itd. Ontario, Canada

Handicare USA LLC Delaware, États-Unis

Certaines filiales dont les actifs ne représentaient pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Société ou dont le chiffre d'affaires ne représentait pas plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2023 ont été omises. Les filiales qui ont été omises représentent collectivement moins de 20 % des actifs et du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2023. Ce tableau n'inclut pas les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de Savaria.

# **DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS**

# Historique de la Société couvrant les trois derniers exercices

#### 2023

Le 23 décembre 2023, la Société a conclu une entente pour vendre toutes les actions émises et en circulation de Van-Action (2005) Inc. et de Freedom Motors Inc. son entreprise canadienne de fabrication de véhicules transformés, à Driverge Vehicle Innovations. La transaction était soumise aux conditions habituelles de clôture et a eu lieu le 1er février 2024.

Le 19 décembre 2023, la Société a annoncé la nomination de Jean-Philippe De Montigny au poste de chef de la transformation, à compter du 15 janvier 2024. M. De Montigny sera responsable de Savaria One, un effort à l'échelle de l'entreprise visant à maximiser l'intégration et les synergies des secteurs opérationnels Accessibilité et Équipements médicaux sur tous les marchés mondiaux. Travaillant en étroite collaboration avec les dirigeants des unités commerciales, son rôle comprend l'encadrement, le conseil et l'orientation du personnel menant les initiatives de croissance stratégique identifiées plus tôt cette année.

Le 30 novembre 2023, la Société a annoncé la nomination de Sébastien Bourassa, chef de l'exploitation, au poste de président et chef de la direction, tandis que Marcel Bourassa deviendra président exécutif du conseil. Les deux changements entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le 22 septembre 2023, la Société a annoncé qu'elle a complété l'émission et la vente d'actions ordinaires (« actions ordinaires ») annoncées précédemment dans le cadre d'un appel public à l'épargne (le « placement ») et de son placement privé simultané avec la CDPQ (le « placement privé simultané », et collectivement avec le placement, les « placements en capitaux ») pour un produit brut pour la Société de 92 029 325 \$, ce qui inclut l'exercice intégral de l'option de surallocation accordée aux preneurs fermes du placement et de l'option de souscription supplémentaire accordée à la CDPQ. M. Marcel Bourassa, ainsi que ses enfants Sébastien, Alexandre et Marie-Pierre, qui sont tous activement impliqués dans Savaria, et son frère Jean-Marie Bourassa, un administrateur de Savaria, ont participé au placement en achetant, collectivement, 3 499 981 \$ d'actions ordinaires, représentant 3,8 % des actions ordinaires émises dans le cadre des placements en capitaux.

Le placement a été réalisé au moyen d'un prospectus simplifié daté du 15 septembre 2023 dans toutes les provinces du Canada par un syndicat de preneurs fermes dirigé par la Financière Banque Nationale inc., codirigé par Valeurs mobilières Desjardins inc., Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. et comprenant Valeurs Mobilières Cormark inc., Raymond James Itée, Stifel Nicolaus Canada inc., iA Gestion privée de patrimoine inc. et Corporation Financière PI.

Le produit brut total du placement pour la Société était de 63 264 950 \$ et le produit brut total du placement privé simultané pour la Société était de 28 764 375 \$.

Le 6 septembre 2023, la Société a annoncé l'émission et la vente d'actions ordinaires dans le cadre d'un placement et d'un placement privé simultané, pour un produit brut total d'environ 80 025 500 \$ pour la Société.

Dans le cadre du placement, Savaria a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par la Financière Banque Nationale inc. et codirigé par Valeurs mobilières Desjardins inc., la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. (collectivement, les « preneurs fermes ») par laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, 3 794 000 actions ordinaires du trésor au prix d'achat de 14,50 \$ par action ordinaire (le « prix d'émission »), pour un produit brut à la Société d'environ 55 013 000 \$. Savaria a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation (l'« option de surallocation »), pouvant être exercée en tout ou en partie aux mêmes conditions que le placement, pour acheter jusqu'à 569 100 actions ordinaires supplémentaires au prix d'émission, pouvant être exercée à tout

moment jusqu'à 30 jours après la clôture du placement, ce qui se traduirait, si exercée, par un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 8 251 950 \$.

Dans le cadre du placement privé simultané, Savaria a conclu une entente avec la CDPQ, en vertu de laquelle elle émettra et vendra 1 725 000 actions ordinaires au prix d'émission pour un produit brut d'environ 25 012 500 \$\frac{a}{a}\$ la Société. Si l'option de surallocation est exercée, en tout ou en partie, par les preneurs fermes, la CDPQ aura la possibilité (l'« option de souscription supplémentaire ») d'acheter des actions ordinaires supplémentaires dans le cadre du placement privé simultané dans la même proportion que les actions ordinaires qui sont achetées par les preneurs fermes en vertu de l'option de surallocation, ce qui, si exercée, se traduirait par un produit brut supplémentaire pouvant aller jusqu'à 3 751 875 \$. Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement privé simultané seront soumises à une période de détention statutaire de quatre mois à compter de la date de leur émission en vertu des règlements sur les valeurs mobilières applicables au Canada.

Le 15 mai 2023, la Société a annoncé la nomination de Sébastien Bourassa au poste de chef de l'exploitation à compter du 15 mai 2023. Préalablement à cette nomination, il occupait le poste de vice-président, exploitation et intégration depuis 2015.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente pour vendre ses activités norvégiennes d'adaptation de véhicules à Drive AS, une filiale de Cognia AS (« Cognia »), en vertu de laquelle Cognia acquerrait la totalité des actions émises et en circulation de Handicare AS, sous réserve des conditions de clôture habituelles et des approbations réglementaires (la « transaction »). La transaction a été clôturée en mars 2023.

Le 11 janvier 2023, la Société a annoncé la nomination d'Anne Le Breton comme nouveau membre à son conseil d'administration à compter de cette date.

# 2022

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé que M. Marcel Bourassa, président et chef de la direction de Savaria avait déposé une déclaration selon le système de rapport d'alerte en ce qui concerne ses participations dans Savaria suite à la réalisation de sa proposition de placement de titres annoncée précédemment de 1 700 000 actions ordinaires de Savaria (« actions ordinaires »), représentant 2,64 % des actions ordinaires émises et en circulation. À cette même date, M. Bourassa a conclu (i) la vente de 886 467 actions ordinaires détenues en propriété effective par 9302-0071 Québec inc. (représentant 1,38 % des actions ordinaires émises et en circulation) par l'entremise de la Bourse de Toronto, au prix de 14,00 \$ par action et (ii) la vente de 813 533 actions ordinaires détenues en propriété effective par Les Élévateurs Savaria inc. (représentant 1,26 % des actions ordinaires émises et en circulation) par l'entremise de la Bourse de Toronto, lesquelles ont été vendues au prix de 14,00 \$ par action (collectivement, les « transactions »). À la fin des transactions, M. Marcel Bourassa détient la propriété véritable et le contrôle, directement ou indirectement, d'un total de 13 205 167 actions ordinaires (représentant environ 20,50 % des actions ordinaires émises et en circulation).

Le 12 décembre 2022, la Société a annoncé que M. Marcel Bourassa, président et chef de la direction de Savaria, avait déposé un avis d'intention de placer des titres dans le cadre de la vente proposée d'une tranche maximale de 1 700 000 actions ordinaires de la Société (soit une tranche maximale de 2,64 % des actions ordinaires émises et en circulation). M. Marcel Bourassa souhaitait vendre les actions ordinaires pour des motifs personnels, aux fins de planification successorale familiale et pour soutenir des œuvres philanthropiques. Comme il détient une partie de ses actions ordinaires dans Savaria par l'intermédiaire de diverses sociétés de portefeuille, cette proposition de vente d'actions profiterait aussi financièrement au frère de M. Marcel Bourassa, M. Jean-Marie Bourassa. M. Marcel Bourassa qui avait la propriété ou le contrôle, directement ou indirectement, d'un total de 14 905 167 actions ordinaires de Savaria, soit 23,14 % des actions ordinaires émises et en circulation, ou exerçait une emprise sur un tel nombre d'actions ordinaires est et demeurera le plus important actionnaire de Savaria en conservant la propriété

ou exerçant une emprise, directement ou indirectement, d'un total de 13 205 167 actions ordinaires de Savaria, soit 20,50 % des actions ordinaires actuellement émises et en circulation.

Le 22 novembre 2022, la Société a annoncé la célébration de l'ouverture de sa nouvelle usine de 95 000 pieds carrés située à Querétaro, au Mexique. Stratégiquement situé pour mieux répondre à la demande croissante du réseau américain de distributeurs de Savaria, le nouveau bâtiment a été construit sur une période de sept mois dans la ville de Querétaro, un centre économique en plein essor. L'établissement est conçu sur le même modèle à succès que Savaria Huizhou (Chine), et fournit des services de sous-assemblage. La proximité avec le marché nord-américain permettra de réduire les délais et les coûts de transport tout en augmentant la capacité globale pour répondre à la croissance des revenus.

Le 15 septembre 2022, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, passant de 4,17 cents (0,0417 \$) à 4,33 cents (0,0433 \$) par action ordinaire, représentant une augmentation de 4 %. Sur une base annuelle, ceci représente une augmentation de 2 cents (0,02 \$), portant son dividende à 52 cents (0,52 \$) par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 7 octobre 2022 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 29 septembre 2022.

Le 26 janvier 2022, la Société a acquis toutes les actions émises d'Ultron Technologies Itée (« Ultron ») pour un prix d'achat de 2,5 millions \$ CA (1,5 M GBP). Basé à Birmingham (Angleterre), Ultron est un fabricant de technologie électronique possédant une vaste expérience dans la conception de circuits intégrés avancés, le développement de logiciels, la fabrication et l'approvisionnement mondial.

#### 2021

Le 15 septembre 2021, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, passant de 4 cents (0,04 \$) à 4,17 cents (0,0417 \$) par action ordinaire, représentant une augmentation de 4,25 %. Sur une base annuelle, ceci représente une augmentation de 2 cents (0,02 \$), portant son dividende à 50 cents (0,50 \$) par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 8 octobre 2021 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2021.

Le 4 mars 2021, la Société a annoncé avoir conclu avec succès son offre recommandée en espèces visant à acquérir toutes les actions émises et en circulation de Handicare Group AB (« Handicare »). L'offre a été acceptée par les actionnaires représentant un total de 56 118 445 actions de Handicare, ce qui correspond à 95,2 % du nombre total d'actions et de votes en circulation dans Handicare. Par la suite, Savaria a acquis les 4,8 % restants par le biais du processus d'acquisition forcée. Afin de financer l'acquisition totale de 448,0 millions \$ CA (2 946 950 000 couronnes suédoises), la Société a utilisé 33,4 millions \$ CA de son encaisse, a utilisé un montant de 232,8 millions \$ CA provenant de sa facilité renouvelable et a émis 12 736 050 actions par le biais de deux placements privés simultanés avec son syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale inc., Desjardins Marchés des capitaux, la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. agissant en tant que co-chefs de file (collectivement les « preneurs fermes ») et avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »), pour un produit net de 181,8 millions \$ CA.

Le 19 février 2021, la Société a annoncé qu'elle avait conclu le placement privé de reçus de souscription (« reçus de souscription ») annoncé précédemment avec ses preneurs fermes. Dans le cadre du placement, Savaria a émis un total de 8 136 050 reçus de souscription pour un produit brut de 122 millions \$ CA. De plus, Savaria a également réalisé un placement privé simultané de reçus de souscription avec la CDPQ, qui a acheté 4 600 000 reçus de souscription pour un produit brut de 69 millions \$ CA. Au total, le produit brut total obtenu par Savaria grâce à l'émission de reçus de souscription s'élevait à 191 millions \$ CA.

Le 4 février 2021, la Société a annoncé qu'elle avait conclu, par l'intermédiaire de sa filiale détenue à 100 %, Savaria (Sweden) AB, un accord avec Cidron Liberty Systems S.à r.l. (« Nordic Capital »), le principal actionnaire de Handicare, contrôlant 62,9 % des actions de Handicare, en vertu duquel Nordic

Capital s'est engagée à accepter l'offre précédemment annoncée par Savaria d'acquérir toutes les actions émises et en circulation de Handicare.

Le 28 janvier 2021, la Société a annoncé que la Société avait convenu avec les preneurs fermes d'augmenter la taille de son placement privé de reçus de souscription de 100 millions \$ CA annoncé précédemment. Conformément aux conditions de l'augmentation de la taille de l'opération, les preneurs fermes ont accepté d'acheter, dans le cadre d'un placement privé par prise ferme, des reçus de souscription supplémentaires pour un produit brut total de 122 040 750 \$ CA (collectivement, le « placement majoré »). Savaria a également annoncé que la CDPQ a convenu d'exercer son option de surallocation dans le cadre de ce placement privé, si bien que la CDPQ a acheté, parallèlement au placement majoré, un total de 4 600 000 reçus de souscription, pour un produit brut total de 69 millions \$ CA. Combiné au placement majoré, le produit brut total qui a été tiré par Savaria de l'émission de reçus de souscription est de 191 040 750 \$ CA.

Le 27 janvier 2021, la Société a annoncé qu'elle avait fait une offre recommandée en espèces pour l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Handicare pour une contrepartie totale pour les actionnaires de Handicare de 2,9 milliards de couronnes suédoises (452,3 millions \$ CA) et une valeur d'entreprise totale (y compris les baux) de 3,4 milliards de couronnes suédoises (521,1 millions \$ CA). En soutien à l'offre de Savaria, le principal actionnaire de Handicare, Nordic Capital, avait informé Savaria qu'il soutenait l'offre et qu'il avait l'intention de l'accepter. Afin de financer cette acquisition anticipée et d'autres opérations connexes, Savaria a annoncé qu'elle la financerait au moyen d'une combinaison de nouvelles facilités de crédit et de placement privé de titres de capitaux propres de reçus de souscription (ensemble les « placements privés en capitaux »). À cet effet, Savaria a obtenu 600 millions \$ CA de nouvelles facilités de crédit engagées (y compris un financement-relais par capitaux propres de 200 millions \$ CA qui devrait être remplacé par le produit des placements privés en capitaux). La Société a également annoncé qu'elle a conclu une convention avec les preneurs fermes. Conformément à cette convention, les preneurs fermes se sont engagés à acheter des recus de souscription pour un produit brut d'environ 100 millions \$ CA pour Savaria. La Société a également conclu une convention de souscription avec la CDPQ pour un placement privé simultané de 4 000 000 de reçus de souscription de Savaria pour un produit brut de 60 millions \$ CA pour la Société. Savaria a accepté d'accorder aux preneurs fermes et à la CDPQ des options de surallocation pour acheter, au total, jusqu'à 1 600 050 reçus de souscription supplémentaires au prix d'offre, exerçables en tout ou en partie, à tout moment et de temps à autre le ou avant la date de clôture des placements privés en capitaux.

# **APERÇU DES ACTIVITÉS**

Savaria est l'un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité, laquelle offre des solutions aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite afin d'améliorer leur confort, leur mobilité et leur liberté. La Société offre une gamme de produits parmi les plus complètes dans l'industrie.

Avant la vente de Handicare AS, sa filiale en propriété exclusive, en mars 2023, la Société gérait et présentait ses activités selon trois secteurs d'activités, *Accessibilité*, *Équipements médicaux* et *Véhicules adaptés*, chacun d'eux étant un secteur à présenter aux fins de l'information financière.

En date du 1<sup>er</sup> avril 2023, la Société a consolidé sa structure et a regroupé les activités restantes du secteur *Véhicules adaptés* au sein du secteur *Accessibilité*, car ils partagent des caractéristiques économiques similaires étant donné que les produits de chaque secteur sont liés à l'accessibilité. L'entreprise est désormais structurée en deux secteurs opérationnels: *Accessibilité* et *Équipements médicaux* en fonction des marchés respectifs qu'ils desservent.

Savaria exploite un réseau mondial de fabrication avec six usines au Canada (Laval et Magog (Québec), Brampton, Beamsville et Toronto (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique)), deux aux États-Unis (Greenville (Caroline du Sud) et Saint-Louis (Missouri)), une à Querétaro (Mexique), cinq en Europe (Milan (Italie), Newton Abbot, Birmingham et Kingswinford (Royaume-Uni) et Heerhugowaard (Pays-Bas)), et

deux en Chine (Huizhou et Xiamen). La Société possède des bureaux de vente directe au Canada, aux États-Unis, dans sept pays européens (Suisse, Pays-Bas, Allemagne, Italie, République tchèque, Pologne et Royaume-Uni), en Australie et en Chine. Elle exploite également un réseau mondial de distributeurs autorisés.

Au 31 décembre 2023, Savaria emploie 2 450 personnes à travers le monde.

La Société, dont le bureau chef et une usine de conversion de véhicules sont situés à Laval (Québec, Canada) dans un immeuble de 57 000 pieds carrés, détient également une usine de 16 050 pieds carrés à Magog (Québec, Canada), une usine de 125 000 pieds carrés à Brampton (Ontario, Canada), une usine de 50 000 pieds carrés à Beamsville (Ontario, Canada), une usine de 27 000 pieds carrés à Toronto (Ontario, Canada), une usine de 111 400 pieds carrés à Surrey (Colombie-Britannique, Canada), une usine de 188 000 pieds carrés à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), une usine de 80 729 pieds carrés à Saint-Louis (Missouri, États-Unis), une usine de 95 000 pieds carrés à Querétaro (Mexique), une usine de 75 000 pieds carrés à Huizhou (Chine), une usine de 38 750 pieds carrés à Xiamen (Chine), une usine de 23 700 pieds carrés à Milan (Italie), une usine de 16 385 pieds carrés à Newton Abbot (Royaume-Uni), une usine de 80 729 pieds carrés à Kingswinford (Royaume-Uni), une usine de 8 000 pieds carrés à Birmingham (Royaume-Uni) et une usine de 96 875 pieds carrés à Heerhugowaard (Pays-Bas).

# **Questions réglementaires**

Les activités d'exploitation et produits de Savaria nécessitent certains permis et licences gouvernementaux, notamment afin d'être conforme aux normes de Santé Canada, de l'Association canadienne de normalisation (CSA), de la Food and Drugs Administration (FDA) et de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), du BSI Standards Publication, des standards de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, des normes européennes (EN) et des Directives relatives aux machines pour l'Europe. Savaria estime qu'elle possède tous les permis et les licences nécessaires au bon fonctionnement de ses activités en conformité avec la loi.

La Société gère ses activités en fonction de deux secteurs opérationnels : *Accessibilité et Équipements médicaux*. Ces secteurs sont structurés en fonction des segments de marché qu'ils desservent.

#### A. Secteur Accessibilité

### Aperçu des activités

Par le biais du secteur *Accessibilité*, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des produits d'accessibilité tels que des sièges d'escalier pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées pour fauteuil roulant et des ascenseurs résidentiels et commerciaux. Les produits sont fabriqués, assemblés et personnalisés dans l'usine de Brampton (Ontario, Canada) et, grâce à l'acquisition de Garaventa Accessibility AG, dans les usines de Surrey (Colombie-Britannique, Canada) et de Milan (Italie). Grâce à l'acquisition de Handicare, les produits sont désormais également fabriqués, assemblés et personnalisés dans les usines de Kingswinford (Royaume-Uni), Xiamen (Chine) et Heerhugowaard (Pays-Bas). L'ouverture de l'usine au Mexique (Querétaro) permet également à Savaria de fabriquer, d'assembler et de personnaliser des produits.

Les produits Savaria et Handicare sont distribués dans le monde entier à travers un réseau de plus de 1 000 distributeurs autorisés ainsi que par 30 bureaux de vente directe, par l'intermédiaire desquels la Société fournit également des services d'entretien.

Les usines de Huizhou et de Xiamen (Chine) ainsi que celle de Querétaro (Mexique) sont les principaux fournisseurs de pièces et de composants pour les usines nord-américaines et européennes; elles assemblent également des composants de produits et des produits finis principalement au profit de la Société et pour la vente de produits sur les marchés nord-américain, européen, asiatique et australien.

Par le biais de sa division Silver Cross, la Société exploite un réseau de franchises et de magasins corporatifs dans lesquels sont vendus des équipements d'accessibilité neufs et remis à neuf.

Savaria dessert aussi le marché canadien, à des fins personnelles et commerciales, pour les passagers et les conducteurs en fauteuil roulant. Savaria conçoit et fabrique des conversions de fourgonnettes de marques populaires en abaissant le plancher pour les rendre accessibles en fauteuil roulant. Les fourgonnettes à accès latéral sont fabriquées à sa division Van-Action (2005) inc. de Laval (Québec, Canada), tandis que les fourgonnettes à accès arrière sont achevées par Freedom Motors inc. à Toronto (Ontario, Canada). Silver Cross Automotive est un détaillant de ces produits ainsi que d'autres produits d'adaptation en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique (Canada).

Les produits sont vendus sur les marchés commercial et résidentiel. Le secteur *Accessibilité* a généré des revenus de 653 millions \$ en 2023 (2022 : 615 millions \$) ce qui représente approximativement 78 % (78 % en 2022) des revenus totaux de la Société.

#### **Production**

Savaria conçoit, fabrique et teste ses produits d'accessibilité et ses plates-formes élévatrices et ascenseurs à ses usines situées à Brampton (Ontario, Canada) et à Surrey (Colombie-Britannique, Canada), à Heerhugowaard (Pays-Bas), à Kingswinford (Royaume-Uni), à Milan (Italie) et à Querétaro (Mexique). Au Canada, Savaria conçoit des conversions de véhicules qui ont passé avec succès des tests de collision, et convertit et distribue des fourgonnettes à plancher abaissé pour accueillir des personnes en fauteuil roulant.

# Composantes

Savaria acquiert la majorité des pièces standard requises auprès de fournisseurs externes ainsi qu'auprès de ses filiales détenues à 100 %, Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co. Ltd. et Handicare Accessibility (Xiamen) Co. Ltd, situées en Chine et également de sa filiale détenue à 100 %, Savaria Mexico S.A. de C.V située au Mexique. Quant aux pièces sur mesure, elles sont fabriquées au Canada par Savaria à ses usines de Brampton (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique) et également à Kingswinford (Royaume-Uni) et à Heerhugowaard (Pays-Bas).

# **Nouveaux produits**

La Société exploite trois centres de recherche et de développement qui sont situés à Brampton (Ontario, Canada), à Surrey (Colombie-Britannique, Canada) et à Huizhou (Chine). Grâce à l'acquisition de Handicare, la Société dispose également de deux centres de recherche et développement supplémentaires à Heerhugowaard (Pays-Bas) et à Kingswinford (Royaume-Uni) pour tous les développements de sièges d'escalier.

### Concurrence

Au fil des ans, Savaria a développé ses activités et son réseau en sélectionnant des acquisitions, des emplacements et des marchés de choix. En conséquence, elle surveille de près ses concurrents et l'évolution des tendances du marché et de ses parts de marché, ce qui lui permet de pouvoir réagir en temps opportun et de préserver sa position concurrentielle. Savaria maintient un haut niveau de compréhension et d'orientation de l'industrie en participant activement aux comités de code et de direction dans le monde entier.

### **Employés**

Ce secteur emploie 1 950 personnes au 31 décembre 2023. Dans son usine située à Milan (Italie), la filiale en propriété exclusive de la Société, Garaventa Lift S.r.I., les salariés sont soumis à la convention collective nationale de l'industrie métallurgique et de l'installation des systèmes. À Heerhugowaard (Pays-

Bas), les employés sont syndiqués par le biais d'un comité d'entreprise.

# Opérations à l'étranger

En 2023, le secteur *Accessibilité* a généré approximativement 38 % (2022: 35 %) de ses revenus aux États-Unis, 50 % (2022: 53 %) en Europe et sur les marchés internationaux, et 12 % (2022: 12 %) au Canada.

# B. Secteur Équipements médicaux

# Apercu des activités

Dans son usine située à Magog (Québec, Canada) Savaria conçoit et fabrique une gamme de produits innovants de lève-personne, conçus pour répondre aux besoins des patients et des soignants en repositionnant en toute sécurité les patients dans leur lit ou en procédant au transfert d'un patient d'un fauteuil roulant au lit ou au bain à l'aide d'un système de rail au plafond.

Span-America Medical Systems inc. (« Span »), fabrique des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques et des produits de gestion de la pression utilisés dans des établissements de santé tels que les établissements de soins de longue durée et les maisons de retraite. Span exploite des usines à Greenville, (Caroline du Sud, États-Unis) (surfaces) et à Beamsville (Ontario, Canada) (lits). Span distribue aussi la gamme d'équipements médicaux de Savaria par l'entremise de ses réseaux de vente de soins à domicile et dans les établissements de soins de santé à l'aide de ses quelque 35 représentants des ventes en Amérique du Nord. Silvalea Limited (« Silvalea »), basée à Newton Abbot (Royaume-Uni), fabrique des toiles et des accessoires pour le transfert de patients. Elle se spécialise dans la conception et le développement de solutions de transferts complexes et novatrices pour les patients, avec un catalogue de plus de 800 concepts de toiles. L'acquisition de Handicare a ajouté une usine à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) ainsi qu'un réseau de distribution à travers l'Amérique du Nord pour les produits d'aide au transfert, au levage et au repositionnement des personnes. Cette acquisition complémente la gamme de produits de Savaria et ajoute une force de vente et des canaux de distribution supplémentaires pour son secteur Équipements médicaux.

Ce secteur a généré des revenus de 184 millions \$ en 2023 (2022 : 174 millions \$) de revenus, ce qui représente approximativement 22 % des revenus totaux de la Société (22 % en 2022).

### Production

La Société possède des usines à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), Saint-Louis (Missouri, États-Unis), Newton Abbot (Royaume-Uni), Magog (Québec, Canada) et à Beamsville (Ontario, Canada).

À l'usine de Greenville (Caroline du Sud, États-Unis), elle conçoit et fabrique des surfaces de soutien thérapeutiques, des positionneurs de patients, des surmatelas et des coussins de fauteuils roulants pour le marché médical. À ses usines de Saint-Louis (Missouri, États-Unis) et de Magog (Québec, Canada), la Société fabrique des lève-personnes et des toiles pour le transfert des patients pour les marchés des établissements de santé et des soins à domicile, qui sont également fabriqués à l'usine de Newton Abbot (Royaume-Uni), et distribue à partir de son usine de Saint-Louis des produits tiers complémentaires, notamment une variété de modèles de lève-personne au sol. Ces produits sont fabriqués dans différentes lignes de production qui effectuent des activités de fabrication de base, notamment le découpage de la mousse, la fabrication, le collage, l'assemblage des produits, les tests, la couture des housses et l'emballage. Les composants utilisés pour la fabrication des lève-personnes et des toiles sont achetés auprès de fournisseurs situés dans le monde entier. Quant aux autres produits manufacturés qui contiennent des composants électriques et des pompes, ces composants sont généralement achetés auprès de divers fournisseurs, assemblés, puis les boîtiers de commande terminés sont testés, et font partie des produits finis. Tous les produits répondent aux directives strictes de la Société en matière de sécurité des patients.

À l'usine de Beamsville (Ontario, Canada), la Société conçoit et fabrique des structures de lit pour le marché médical. Les principaux procédés de fabrication comprennent la coupe du métal et la fabrication, la soudure, l'assemblage, la peinture, les tests et l'emballage. Tous les composants des lits sont fabriqués par la Société elle-même ou achetés auprès de fournisseurs selon les spécifications de la Société.

# Composantes

Les matières premières pour les matelas et les lits sont constituées de mousse de polyuréthane, de housses de matelas en tissu de nylon/vinyle et de tubes, de moteurs, de pompes pneumatiques, de pompes à air, d'actionneurs de lit et d'embouts en acier et en métal. De plus, des conteneurs d'expédition en carton ondulé, des matériaux d'emballage en plastique polyéthylène et des fermetures à crochet sont utilisés. Les matières premières des toiles sont principalement constituées de tissus en polyester/nylon et de sangles en polyester, ainsi que de composants en plastique et biodégradables. Les composants des lève-personnes de plafond sont constitués d'écrous, de boulons, de vis, de cartes de circuits imprimés, de moteurs, de pièces moulées en plastique, de pièces métalliques formées et de combinés électroniques. Nous croyons que nos matières premières sont en quantité suffisante et sont disponibles auprès de nombreux fournisseurs à des prix compétitifs.

# **Nouveaux produits**

Le site de Magog (Québec, Canada) est l'usine principale pour la fabrication des systèmes de lèvepersonne et de transfert et pour la recherche et le développement de secteur Équipement médicaux. La Société dispose également de départements d'ingénierie à Greenville (Caroline du Sud, États-Unis) à Beamsville (Ontario, Canada) et à Newton Abbot (Royaume-Uni) pour le développement de nouveaux produits et à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) pour l'entretien, l'ingénierie et la gestion des produits. Les efforts de recherche et de développement se concentrent presque entièrement sur le marché médical pour la création de nouveaux produits, de nouvelles fonctionnalités pour les produits existants et l'amélioration de la conception des produits.

# Concurrence

Sur le marché nord-américain des produits de levage de patients, la Société fait face à la concurrence de divers compétiteurs, grands et petits. Le marché est composé de concurrents qui vendent des lits médicaux, des surfaces thérapeutiques, des lève-personnes et des systèmes de rail, des lève-personnes au sol, des toiles et des dispositifs de transfert.

Dans le marché des surfaces de support thérapeutique et des autres produits de gestion de la pression, la Société fait face à une concurrence importante pour la vente de trois principales catégories de surfaces de support thérapeutique. Il s'agit des surfaces de support à air propulsé, des surfaces de support à air non propulsé et des surfaces de support en mousse thérapeutique. Dans le secteur des lits médicaux, la Société fait face à une concurrence pour les ventes sur le marché des soins de longue durée, tant auprès des fabricants que des distributeurs nationaux de lits de soins de longue durée et de meubles connexes. En ce qui concerne le marché des lève-personnes, des toiles et des transferts, la Société opère dans un marché bien établi d'aide aux patients en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Europe. La Société dispose d'une large gamme de produits dans chaque segment de marché qui sont bien positionnés par rapport à la concurrence.

# **Employés**

Ce secteur emploie 500 employés à temps plein au 31 décembre 2023, dont une partie est syndiquée.

# Opérations à l'étranger

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, approximativement 61 % (2022: 57 %) des revenus de ce secteur d'activité provenaient des États-Unis, 34 % (2022: 37 %) du Canada, 5 % (2022: 6 %) de l'Europe et des marchés internationaux.

### **FACTEURS DE RISQUE**

La section « Facteurs de risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de Savaria est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site web de la Société à l'adresse http://savaria.com et sur le site web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

#### **DIVIDENDES**

Au cours de chacune des années indiquées, la Société a déclaré les dividendes suivants par action :

	2023	2022	2021
Actions ordinaires	0,520 \$	0,507\$	0,487 \$

Ces dividendes ont été payés conformément à la politique de la Société en matière de dividendes, qui a été fixée de trimestrielle à mensuelle le 11 septembre 2017.

Au cours du prochain exercice, Savaria entend maintenir sa politique en matière de dividendes, qui prévoit le versement aux actionnaires de dividendes mensuels en fonction des prévisions financières pour l'exercice en cours. Néanmoins, le conseil d'administration de la Société continuera d'examiner la déclaration, le montant et la date de tout dividende futur en fonction des résultats et des besoins financiers de Savaria, et sous réserve de ceux-ci, ainsi que de tout autre facteur en vigueur à ce moment-là.

# DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang, avec ou sans valeur nominale. En date du 31 décembre 2023, 70 942 726 actions ordinaires sont émises et en circulation entièrement libérées et non cotisables. Aucune action privilégiée de premier ou deuxième rang n'est émise et en circulation en date de la présente notice annuelle.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes si et tel que déclaré par le conseil d'administration, à une voix par action aux assemblées des actionnaires de la Société et, en cas de liquidation, de recevoir les avoirs de la Société qui sont distribuables aux détenteurs des actions ordinaires.

# MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

# Cours et volume

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « SIS ». Le cours des actions ordinaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 va comme suit :

Mois	Prix par action (\$)			Volume transigé
	Haut	Bas	Clôture	(actions)
Janvier	15,40	13,95	14,89	1 368 733
Février	16,94	14,67	16,37	3 037 475
Mars	17,29	15,55	15,84	2 678 629
Avril	16,73	15,08	16,62	933 835
Mai	17,20	15,98	16,33	1 066 645
Juin	17,20	16,25	16,90	747 624
Juillet	17,70	16,58	16,71	924 350
Août	17,02	15,25	16,10	1 888 173
Septembre	16,18	13,93	14,19	2 047 481
Octobre	14,52	12,27	12,40	2 269 176
Novembre	14,72	12,21	14,45	1 666 283
Décembre	15,49	14,41	15,17	1 102 696

# **ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS**

# **Administrateurs**

Le tableau suivant répertorie les administrateurs de la Société. Toutes les informations sont exactes au 31 décembre 2023.

Nom et municipalité de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale
Marcel Bourassa Georgetown (Ontario) Canada	2002	Président du conseil, Président et Chef de la direction de la Société
Jean-Marie Bourassa Montréal (Québec) Canada	2002	Associé consultant de Bourassa Boyer inc.
Peter Drutz (1) (2) Richmond Hill (Ontario) Canada	2002	Président de KanKare Home Services inc. (faisant affaire sous Comfort Keepers)
Jean-Louis Chapdelaine Pointe-Claire (Québec) Canada	2005	Président Les investissements Saraguay inc.
Sylvain Dumoulin (2) (4) L'Île-Bizard (Québec) Canada	2010	Consultant en immobilier et construction

Nom et municipalité de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale
Alain Tremblay (2) (3) (5) Terrebonne (Québec) Canada	2011	Consultant financier et immobilier
<b>Sébastien Bourassa</b> Burlington (Ontario) Canada	2017	Chef de l'exploitation de la Société
Caroline Bérubé (3) Singapour	2017	Directrice générale du cabinet, HJM Asia Law LLC
Anne Le Breton <sup>(3)</sup> Bromont (Québec) Canada	2023	Vice-présidente exécutive, Personnes et Culture, BRP

- (1) Administrateur principal.
- (2) Membre du comité d'audit.
- (3) Membre du comité de régie d'entreprise et de capital humain.
- (4) Président du comité d'audit.
- (5) Président du comité de régie d'entreprise et de capital humain.

Les administrateurs de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées et leur expérience passée est la suivante :

Marcel Bourassa est président du conseil et président et chef de la direction de Savaria depuis 2002. Sa carrière a débuté dans le domaine de la consultation, et il a rapidement réalisé que son désir était de gérer sa propre entreprise. En 1989, M. Bourassa a acheté Savaria, un petit fabricant québécois d'ascenseurs, fondé dix ans plus tôt. Il recherchait une entreprise avec un avenir prometteur et c'est ce qu'il a vu en Savaria, une entreprise qui desservait une population vieillissante qui aurait besoin de plus en plus de produits d'accessibilité à la maison, dans les véhicules et dans les endroits publics. Il a fait croître l'entreprise en ajoutant de nouveaux produits au fil des ans et en prenant de l'expansion sur le marché américain. En 2002 il a rendu Savaria publique, et en 2005 l'acquisition stratégique de Concord Elevator, un important fabricant d'ascenseurs résidentiels, a permis à Savaria d'acquérir de nouveaux employés, de nouveaux produits et une plus grande distribution. M. Bourassa a continué de diriger Savaria avec son style passionné et motivé. En 2014, il a créé la Fondation Bourassa Savaria, un organisme de bienfaisance enregistré qui aide les Canadiens en perte de mobilité. En 2018, Les Affaires a honoré M. Bourassa en lui décernant le titre de PDG de l'année pour une entreprise canadienne de taille moyenne. Le 5 août 2021 M. Bourassa a été nommé l'un des sept lauréats du prix EY Entrepreneur de l'année<sup>MD</sup> Québec pour 2021. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal.

Jean-Marie Bourassa est Associé consultant de Bourassa Boyer inc. Il a été chef de la direction financière de Savaria de janvier 2002 à mai 2019. Il a cofondé Bourassa Boyer inc., comptables agréés, en 1980, et en a été le président jusqu'en 2018, quand il est devenu un associé consultant pour la firme. Il siège au conseil d'administration de 5N Plus inc., une société canadienne publique cotée à la Bourse de Toronto. Il est président du comité d'audit et de gestion du risque de 5N depuis 2007. M. Bourassa a occupé divers postes à la Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges de 2010 à 2016, y compris président du conseil, co-président et président. Il est comptable professionnel agréé et a un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et un certificat de gouvernance d'entreprise de l'Université Laval.

Peter Drutz possède une vaste expérience dans la haute direction et dans l'entrepreneuriat. Depuis octobre 2004, M. Drutz est président de KanKare Home Service Inc (faisant affaire sous de Comfort Keepers), fournisseur national de soins à domicile pour personnes âgées. Auparavant, il a été vice-président exécutif, ventes au détail chez Indigo Books and Music inc. de 2003 à 2004 et était responsable des activités de vente au détail de 275 magasins Indigo, Chapters et Coles au Canada. Avant de se joindre à Indigo, de 2002 à 2003, il était président de OutThink, inc., une société de marketing et de stratégie spécialisée dans la croissance des entreprises. De 1982 à 2002, il était chez Amex Canada, inc. et occupait des postes à responsabilités croissantes. Son plus haut poste a été vice-président et directeur

général du Réseau de services de voyages et membre de l'équipe de direction canadienne. M. Drutz, qui est membre du conseil d'administration de Savaria depuis depuis qu'elle est devenue publique en 2002, a siégé au conseil d'administration de Banque Amex du Canada et, dans le secteur à but non lucratif, aux conseils d'administration de Temple Har Zion et Bayview Golf and Country Club (ce dernier, avec le portefeuille de la gouvernance et du capital humain). M. Drutz est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université York (maintenant Schulich School of Business), d'un baccalauréat spécialisé de l'Université de Toronto et d'un diplôme en ressources humaines et en relations de travail.

*Jean-Louis Chapdelaine* a fondé Les Investissements Saraguay inc. en 1977 et en est le président. Par l'entremise de sa société, M. Chapdelaine, à titre d'entrepreneur, gestionnaire et exploitant, a œuvré dans plusieurs domaines d'activités incluant des investissements dans le secteur de l'immobilier et du commerce de détail. M. Chapdelaine est diplômé de l'institut des arts graphiques de Montréal.

Sylvain Dumoulin a acquis une belle expérience d'entreprise publique lors de son passage au Groupe Immobilier Grilli inc., occupant différents postes de 1989 à 2002, dont les quatre dernières années comme vice-président des finances et membre du conseil d'administration. Au cours de cette période, il a travaillé activement à l'émission d'actions sur le marché boursier en 1992 et sur la restructuration financière de l'entreprise mise en place en 1996 qui s'est échelonnée sur quelques années. Fort de cette expérience, il agit maintenant comme consultant pour des entreprises dans le domaine de l'immobilier et de la construction. M. Dumoulin a commencé sa carrière chez Raymond, Chabot, Martin, Paré (maintenant Raymond Chabot Grant Thornton) comme auditeur de 1986 à 1989 après avoir obtenu un baccalauréat en administration de HEC Montréal. Il est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA).

Alain Tremblay possède une vaste expérience en gestion d'entreprise, plus particulièrement en finance et en exploitation dans le secteur de l'immobilier et de la construction et agit à titre de consultant auprès des entreprises impliquées dans cette industrie. De 2022 à 2023, il a occupé le poste de Chef de la Direction Financière pour le groupe Résidences des Bâtisseurs, 5e groupe en importance au Québec engagé dans la détention et l'exploitation de résidences autonomes pour aînés. En 2021, il agissait comme Chef de la Direction Financière-CFO de la société Brigil, principalement engagée dans la détention et la gestion d'un portefeuille d'unités multi résidentielles de moyenne et de haute densité. De 2013 à 2020, il a cumulé les responsabilités de vice-président principal, Finance et Exploitation, pour la société Gestion Benoit Dumoulin, principalement engagée dans la promotion immobilière et la construction résidentielle. De 2002 à 2013, il a agi à titre de vice-président Finance pour différentes organisations. De 1996 à 2000, il a travaillé en analyse financière puis comme directeur Finance du département de Vérification interne pour les sociétés Provigo/Loblaw. Par la suite, il a agi à titre de contrôleur pour la société Gildan Activewear, et a été fortement impliqué dans la mise en place internationale de différents modules de système d'information. M. Tremblay est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal et d'une certification universitaire en Gouvernance de sociétés de l'Université Laval. Il est comptable professionnel agréé (CPA) de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec, Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des Administrateurs de sociétés de l'Université Laval, ainsi que Chartered Director (C. Dir.) de The Directors College.

Sébastien Bourassa a été nommé le chef de l'exploitation de la Société en 2023. Auparavant il occupait le poste de vice-président Exploitation et Intégration de Savaria depuis 2017 où il dirigeait l'exploitation générale de Savaria et l'intégration des entreprises nouvellement acquises afin de maximiser les synergies. Il a débuté sa carrière chez Savaria à l'adolescence, où il a commencé sur le plancher en installant des sièges d'escalier puis en dirigeant le bureau des ventes de Montréal. En 2002, il est devenu directeur de la production de la division des sièges d'escalier chez Savaria. Visionnaire, M. Bourassa a suggéré à Savaria d'établir une présence en Chine afin d'obtenir des avantages concurrentiels au niveau de la production et dans les relations avec les fournisseurs. Il a ouvert une division de Savaria en Chine en 2007, ce qui a permis à Savaria d'améliorer son efficacité en préassemblant sur place ses ascenseurs et ses plates-formes élévatrices pour distribution en Amérique du Nord tout en travaillant en étroite collaboration avec ses fournisseurs locaux pour s'assurer du respect de normes de haute qualité. M. Bourassa a vécu en Chine de 2009 à 2015. Cette initiative a procuré des avantages essentiels à Savaria et Savaria Huizhou a continuellement été en croissance. De retour au Canada, en 2016 il est

devenu vice-président Exploitation pendant un an. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal ainsi que d'un EMBA de l'Ivey Business School (Hong Kong).

Caroline Bérubé est la directrice générale de HJM Asia Law, avec des bureaux à Singapour et à Guangzhou, en Chine. Avec plus de 25 ans d'expérience en Asie, entre Singapour, la Thaïlande et la Chine, elle est devenue la source privilégiée de nombreuses entreprises de taille moyenne et de sociétés de capital-investissement désireuses de se développer sur le marché asiatique et de naviguer avec succès dans le paysage juridique asiatique. Mme Bérubé jouit d'une réputation établie dans la communauté internationale des affaires en tant qu'entrepreneure de 5 start-ups (start-up technologique vendue en 2013, fabrication en Chine, etc.), conseillère experte en matière de transactions de fusions et acquisitions transfrontalières, de droit commercial, de transfert de technologie et de propriété intellectuelle. Elle intervient régulièrement dans des conférences internationales et est professeure invitée à l'université Bocconi et à l'école de droit Sorbonne Assas. Elle est l'auteur du livre pratique « Doing Business in China » et a été citée dans de nombreux magazines et journaux. Mme Bérubé est un membre actif de la communauté internationale des affaires, ancienne présidente et présidente du conseil actuelle de la Chambre de commerce canado-singapourienne et conseillère juridique nommée de la Chambre de commerce italienne à Singapour. Caroline siège au conseil d'administration des entités chinoises et taïwanaises d'une marque de montres suisses de luxe et de diverses sociétés privées en Asie, ce qui lui permet de mettre à profit ses connaissances en matière de fusions et acquisitions, de propriété intellectuelle, de conformité et de l'Asie. En 2015, Mme Bérubé a été nommée jeune leader mondial par le Forum économique mondial et maintenant fait partie du conseil consultatif régional.

Anne Le Breton occupe le poste de vice-présidente exécutive, Personnes et Culture chez BRP depuis 2016. Originaire de Moncton (Nouveau-Brunswick), Mme Le Breton a étudié et travaillé aux États-Unis et en Europe durant de nombreuses années. La richesse de l'expérience qu'elle a acquise lors de son affectation en Suisse, alors que BRP lui confiait la gestion globale des ressources humaines pour sa division internationale, a contribué à former sa vision du monde et sa volonté de travailler avec des équipes diverses. De ses débuts en ressources humaines jusqu'à son rôle actuel de vice-présidente exécutive, Mme Le Breton a toujours été motivée par le rapprochement des personnes et des visions diverses. Ses solides connaissances et son expertise en matière de gestion et de collaboration interdisciplinaire ont été déterminantes dans le succès de plusieurs projets de croissance et de transformation auxquels elle a contribué au cours des dernières années. Membre du comité de direction et de l'un des sous-comités du conseil d'administration de BRP, Mme Le Breton est responsable de tous les aspects des ressources humaines pour plus de 20 000 employés dans le monde. Mme Le Breton a aussi siégé au conseil d'administration de Barrette Outdoor Living, leader nord-américain dans l'industrie de produits extérieurs. Avant de se joindre à BRP, Mme Le Breton a œuvré au sein de Bombardier Aéronautique, à titre de gestionnaire des ressources humaines au Canada et aux États-Unis. Elle est détentrice d'un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal.

# Principaux dirigeants

Le tableau suivant répertorie les membres de la haute direction qui ne sont pas administrateurs de la Société. Toutes les informations sont exactes au 31 décembre 2023.

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale	
Stephen Reitknecht Burlington (Ontario), Canada	Chef de la direction financière	
Alexandre Bourassa Montréal (Québec) Canada	Président, Accessibilité Amérique du Nord	

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale	
Clare Brophy Leeds, Royaume-Uni	Vice-présidente exécutive commercial Europe	
Les Teague Columbia (Caroline du Sud) États-Unis	Président du groupe Équipements médicaux	
Patrick Mongeau Orford (Québec), Canada	Vice-président du développement des affaires, Équipements médicaux	
David Temple Stone, Royaume-Uni	Vice-président, finance Europe (secteur accessibilité)	
Laureen Cushing Hamilton (Ontario), Canada	Vice-présidente mondial, Ressources humaines	
Sylvain Aubry Mirabel (Québec), Canada	Chef de la direction des affaires juridiques et Secrétaire corporatif	

Les membres de la haute direction de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées et leur expérience passée est la suivante :

**Stephen Reitknecht** est chef de la direction financière de Savaria depuis septembre 2020 et est responsable d'assurer le leadership financier stratégique de l'entreprise. Avant de se joindre à Savaria, M. Reitknecht a travaillé pour des entreprises publiques et privées, canadiennes et d'envergure mondiale. Il a œuvré dans plusieurs industries, notamment la fabrication d'appareils médicaux, la distribution en gros et les services technologiques. M. Reitknecht est titulaire d'un baccalauréat en économie et est membre de l'ordre des CPA de l'Ontario, Canada (CPA).

Alexandre Bourassa est président, Accessibilité Amérique du Nord de Savaria. Auparavant il occupait le poste de vice-président des ventes chez Savaria. Il supervise les ventes mondiales aux distributeurs de la division Accessibilité, ainsi que les ventes directes en Amérique du Nord et en Australie. Récemment, il s'est consacré à l'intégration de Garaventa Lift et Handicare. Ayant grandi dans l'entreprise, M. Bourassa a d'abord appris à installer des produits de façon adéquate et sécuritaire pour se tourner ensuite vers la gestion du bureau des ventes de Montréal. En 2006, il est devenu directeur régional des ventes pour le nord-est des États-Unis. Au cours des années suivantes, M. Bourassa a aussi pris la responsabilité du bureau de vente directe de Calgary et des ventes internationales aux distributeurs. En 2013, il est devenu vice-président des ventes, dirigeant l'équipe croissante de directeurs des ventes régionaux de Savaria. Sous sa direction, les ventes aux distributeurs ont continué de croître et la distribution s'est solidifiée à travers le marché américain. M. Bourassa a déjà siégé au conseil de l'AEMA (American Elevator Manufacturer's Association). Son savoir-faire dans le domaine des ventes et des produits a contribué à la position de chef de file que Savaria occupe aujourd'hui.

Clare Brophy a rejoint Savaria en 2021 suite à l'acquisition par Savaria de Handicare AB. M<sup>me</sup> Brophy a commencé sa carrière chez Handicare en 2009 après l'acquisition de l'entreprise de monte-escaliers qu'elle avait cofondée et qu'elle a fait passer de 0 à 21 millions de livres sterling en 13 ans, devenant directrice générale pour le Royaume-Uni en 2017 et membre de l'équipe de direction en 2018. Dans son rôle actuel, M<sup>me</sup> Brophy est responsable du programme d'excellence commerciale, des ventes/du marketing, de l'expérience client, de la gestion des produits et du recrutement et de la rétention des meilleurs talents, au Royaume-Uni, en Europe et en Extrême-Orient.

Les Teague est le président du secteur Équipements médicaux. Il a joint Savaria en juin 2017 suite à l'acquisition par Savaria de Span America Medical Systems. M. Teague a joint Span en 2016 en tant que vice-président du développement des affaires. Avant de joindre Span, M. Teague a travaillé pour Multi-Pack Solutions (1998-2016) où il a occupé des rôles à responsabilité croissante, de directeur général de

division à président. Multi-Pack est un fabricant et conditionneur sous contrat de produits de soins personnels et de produits ménagers pour de grandes multinationales comme Unilever et Proctor & Gamble. Multi-Pack avait des sites à travers les États-Unis. De 1989 à 1998, M. Teague a travaillé pour Span America où il a occupé divers postes de direction, notamment celui de directeur général de l'emballage sous contrat. M. Teague est titulaire d'un baccalauréat de l'université de Géorgie et d'une maîtrise en commerce de l'université de la Caroline du Sud.

**Patrick Mongeau** est vice-président du développement des affaires, Équipements médicaux. Il a rejoint Savaria en octobre 2021. Avant de rejoindre Savaria, M. Mongeau était chez Arjo en tant que vice-président mondial du développement de produits. Il a occupé divers postes de direction tout au long de sa carrière (2001-2021) au sein de l'organisation principalement en développement des affaires des soins aux patients. Arjo est fabricant d'équipements de manutention des patients basé à Malmö en Suède. M. Mongeau détient un diplôme en marketing, 1er cycle de l'Université du Québec à Montréal, Canada.

**David Temple** a rejoint Savaria en 2021 suite à l'acquisition par Savaria de Handicare AB. M. Temple a commencé sa carrière chez Handicare en 2011 en tant que directeur financier de la division britannique, et a occupé divers rôles dans la fonction financière, dont le plus récent est celui de vice-président des finances pour l'accessibilité en Europe. Auparavant, il a occupé des fonctions similaires chez Doncasters, CommaTech, Royal Worcester et Spode. M. Temple est titulaire d'une licence en mathématiques et en sciences de gestion et est membre associé de l'*Institut agréé des comptables en management*.

**Laureen Cushing** a rejoint Savaria en juin 2021 en tant que vice-présidente mondiale des ressources humaines et est responsable de la direction stratégique des ressources humaines de l'entreprise. M<sup>me</sup> Cushing a occupé plusieurs rôles progressifs dans le domaine des RH, en menant de grandes initiatives de transformation et en établissant des partenariats avec les dirigeants et les parties prenantes pour assurer la réalisation de la stratégie RH et commerciale. M<sup>me</sup> Cushing est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires (BAA) en gestion des ressources humaines et d'un certificat de leader en ressources humaines (CLRH).

Sylvain Aubry est le chef de la direction des affaires juridiques et Secrétaire corporatif de Savaria. M. Aubry possède plus de 20 ans d'expérience en droit corporatif, fusion/acquisition et en valeurs mobilières ayant œuvré principalement pour des sociétés cotées en bourse. Il s'est joint à Savaria en mars 2018 et est responsable de la direction juridique stratégique de l'entreprise. Avant de se joindre à Savaria, il a occupé le poste Affaires juridiques et secrétaire corporatif chez Alimentation Couche-Tard inc. de 2004 à 2018. Auparavant, M. Aubry a travaillé pour des entreprises publiques et privées mondiales et canadiennes couvrant plusieurs secteurs. M. Aubry détient un baccalauréat en droit et est membre du Barreau du Québec.

# Détention de titres

Les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société, en tant que groupe, ont la propriété véritable ou le contrôle, directement ou indirectement, de 14 419 302 ou approximativement 20,33 % des actions émises et en circulation de la Société.

### LITIGES EN COURS

Dans le cours normal des affaires, la Société est la partie défenderesse dans le cadre d'un certain nombre de procédures judiciaires, de poursuites et de réclamations propres aux entreprises œuvrant dans le secteur manufacturier, incluant des actions instituées par des plaignants individuels. La Société estime qu'elle n'est actuellement pas visée par des poursuites judiciaires, des actions en justice, des réclamations ou des procédures dont l'issue aurait un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

# AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de la Société est Société de Fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Computershare tient les registres de la Société au 1500, rue Université, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8.

# **CONTRATS IMPORTANTS**

Le 6 septembre 2023, la Société a signé des contrats pour l'émission et la vente d'actions ordinaires (« actions ordinaires ») dans le cadre d'une offre publique à l'épargne (le « placement ») et d'un placement privé simultané (« le placement privé simultané » et collectivement avec le placement, les « placements en capitaux »), pour un produit brut total d'environ 80 025 500 \$ pour la Société.

Dans le cadre du placement, Savaria a conclu une entente avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par la Financière Banque Nationale inc. et codirigé par Valeurs mobilières Desjardins inc., la Banque Scotia et Valeurs Mobilières TD inc. (collectivement, les « preneurs fermes ») par laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, 3 794 000 actions ordinaires du trésor au prix d'achat de 14,50 \$ l'action ordinaire (le « prix d'émission »), pour un produit brut à la Société d'environ 55 013 000 \$. Savaria a accordé aux preneurs fermes une option de surallocation (l' « option de surallocation »), pouvant être exercée en tout ou en partie aux mêmes conditions que le placement, pour acheter jusqu'à 569 100 actions ordinaires supplémentaires au prix d'émission, pouvant être exercée à tout moment jusqu'à 30 jours après la clôture du placement, ce qui se traduirait, si exercée, par un produit brut supplémentaire pouvant atteindre 8 251 950 \$.

Dans le cadre du placement privé simultané, Savaria a conclu une entente avec la CDPQ, en vertu de laquelle elle émettra et vendra 1 725 000 actions ordinaires au prix d'émission pour un produit brut d'environ 25 012 500 \$ à la Société. Si l'option de surallocation est exercée, en tout ou en partie, par les preneurs fermes, la CDPQ aura la possibilité (l'« option de souscription supplémentaire ») d'acheter des actions ordinaires supplémentaires dans le cadre du placement privé simultané dans la même proportion que les actions ordinaires qui sont achetées par les preneurs fermes en vertu de l'option de surallocation, ce qui, si exercée, se traduirait par un produit brut supplémentaire pouvant aller jusqu'à 3 751 875 \$. Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement privé simultané seront soumises à une période de détention statutaire de quatre mois à compter de la date de leur émission en vertu des règlements sur les valeurs mobilières applicables au Canada.

# INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société et ont préparé le rapport des auditeurs aux actionnaires en date du 6 mars 2024, pour les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. À cette même date, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a confirmé leur indépendance à l'égard de la Société au sens du Code de déontologie de l'*Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*.

# **DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT**

# Charte du comité d'audit

Voir l'annexe A.

# Composition du comité d'audit

Les membres du comité d'audit sont Sylvain Dumoulin, CPA, (président), Peter Drutz, MBA et Alain Tremblay, CPA. Chaque membre du comité d'audit est indépendant et possède des compétences financières.

# Compétences financières

Tous les membres du comité d'audit possèdent des compétences financières, peuvent comprendre les principes comptables suivis par la société dans les états financiers et en évaluer l'application générale. Ils possèdent également une expérience pertinente de la préparation, de l'audit, de l'analyse et de l'évaluation d'états financiers présentant une complexité comparable à ceux des états financiers de la Société, ou de la supervision active de personnes qui s'engagent dans de telles activités. Les membres comprennent également les procédures et les contrôles internes relatifs à la divulgation d'informations financières. Les membres du comité d'audit ont acquis une expérience pertinente grâce à leurs études universitaires, à la qualité de membre d'autres conseils d'administration et de membres de la haute direction de diverses sociétés. Pour plus de détails sur l'expérience de chaque membre, voir les pages 15 à 16 de la présente notice annuelle.

Le conseil d'administration de la Société a déterminé que MM. Dumoulin, Drutz et Tremblay possèdent des « compétences financières » conformément au *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* applicable au Canada.

#### Gouvernance

La section « Gouvernance » du rapport de gestion de Savaria pour 2023 est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site web de la Société à l'adresse http://savaria.com et sur le site web de SEDAR à l'adresse <u>www.sedar.com</u>.

# Politique de dénonciation

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes, le comité d'audit a approuvé une politique en matière de dénonciation concernant les plaintes en matière de comptabilité et d'audit de la Société visant à :

- Établir des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes et/ou préoccupations reçues concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les questions d'audit;
- Établir des procédures pour la soumission confidentielle et anonyme par l'employé de préoccupations concernant des questions de comptabilité ou d'audit douteuses ; et
- Établir des mécanismes afin de garantir qu'aucune mesure de rétorsion ou de sanction ne soit prise à l'encontre d'un employé si la plainte était fondée sur des faits, de bonne foi et n'était pas destinée à causer un préjudice à une personne ou à obtenir un avantage personnel.

# Politique sur l'approbation des services autres que d'audit

Le comité d'audit a adopté une politique et des procédures sur l'approbation préalable des services non liés à l'audit par les auditeurs externes de la Société. Cette politique interdit à la Société d'engager les auditeurs externes à fournir certains services autres que d'audit à la Société et à ses filiales, notamment la tenue de livres ou d'autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers, à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'information financière, services d'évaluation, services actuariels, services d'audit interne, services de banque d'investissement, fonctions de gestion ou de ressources humaines, services juridiques et services d'experts non liés à l'audit. La politique permet à la Société de faire appel à des auditeurs externes pour fournir des services non liés à l'audit, autres que les services interdits, uniquement si ces services ont été préalablement approuvés au préalable par le comité d'audit.

# Honoraires des auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société depuis l'exercice 2009. Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, les honoraires facturés pour les services d'audit, les services liés à l'audit, les services liés à la fiscalité et tous les autres services fournis à la Société par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. vont comme suit :

	2023 (\$)	2022 (\$)
Honoraires d'audit (1)	1 664 954	1 389 343
Honoraires liés à l'audit <sup>(2)</sup>	18 740	10 821
Honoraires de service liés à la fiscalité (3)	105,121	262 444
Tout autre frais	32 742	-
TOTAL:	1 820 536	1 662 608

- (1) Inclut les travaux effectués sur les états financiers consolidés annuels audités, sur les états financiers annuels audités de certaines filiales et sur la révision des états financiers consolidés trimestriels non audités, ainsi que l'implication de l'auditeur dans le prospectus simplifié.
- (2) Commentaires et observations sur les états financiers consolidés trimestriels non audités
- (3) Inclut une assistance liée à une variété de questions relatives à l'impôt sur les sociétés, à la conformité fiscale, aux réorganisations, aux vérifications diligentes et aux prix de transfert.
- (4) Assistance relative à la traduction de certains documents (états financiers et rapports de gestion) incorporés par référence dans le prospectus simplifié.

# RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, y compris la rémunération et l'endettement des administrateurs et des principaux dirigeants, les principaux porteurs des titres et des options d'achat de titres de la Société, seront contenus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société pour l'assemblée annuelle des actionnaires. Des informations financières supplémentaires sont fournies dans les états financiers comparatifs de Savaria pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Des copies des documents qui précèdent peuvent être obtenues sur demande auprès du Secrétaire corporatif de la Société à son siège social. Des renseignements complémentaires relatifs à Savaria peuvent aussi être consultés sur SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à <a href="https://www.sedar.com">www.sedar.com</a>, et sur le site Internet de Savaria à www.savaria.com.

# ANNEXE A : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

# 1. Objectifs

Le comité d'audit de Savaria (le « Comité ») est établi par et parmi le conseil d'administration (le « Conseil ») dans le but de superviser les processus de comptabilité et de communication financière, ainsi que la vérification des états financiers de la Société.

# 2. Composition

Le Comité se compose de trois administrateurs ou plus tel que déterminé par le Conseil, aucun d'entre eux n'étant membre de la direction de Savaria, et qui sont tous « indépendants », tel que ce terme est utilisé dans le « *Règlement 52-110 sur le comité d'audit* » (le « Règlement 52-110 »), sauf si le Conseil détermine que l'exemption prévue à l'article 3.6 du Règlement 52-110 est disponible et a décidé de s'en prévaloir.

L'expression « indépendant » désigne une personne qui n'a aucune relation importante directe ou indirecte avec la Société.

Tous les membres du Comité doivent posséder des « compétences financières » au sens du Règlement 52-110, sauf si le Conseil détermine qu'une exemption de cette obligation est disponible à l'égard de tout membre spécifique en vertu du Règlement 52-110 et a décidé de s'en prévaloir, conformément aux dispositions du Règlement 52-110.

L'expression « compétences financières » signifie la capacité de lire et de comprendre des états financiers qui présentent des questions comptables qui pourraient raisonnablement être soulevées dans les états financiers de la Société.

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil lors de la réunion annuelle d'organisation du Conseil et demeurent membres du Comité jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus et qualifiés.

À moins qu'un président ne soit élu par l'ensemble du Conseil, les membres du Comité peuvent désigner un président par vote à la majorité des membres du Comité.

# 3. Organisation

Le Comité se réunit au moins quatre fois par an, ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Les membres du Comité se réunissent avant ou après chaque réunion sans la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser une communication ouverte, le Comité doit se réunir au moins une fois par an avec la direction et avec les auditeurs externes, lors de séances à huis clos distinctes, afin de discuter de toute question que le Comité ou chacun de ces groupes croit devoir être discutée en privé. Le chef de la direction financière (CFO) peut, à la discrétion du Comité, être présent aux réunions du Comité et peut être dispensé en tout ou en partie de ces réunions par le président du Comité.

Le procès-verbal de toutes les réunions du Comité doit être pris et le Comité doit rendre compte des résultats de ses réunions et de ses examens entrepris et des recommandations ou des résolutions associées au Conseil. Une résolution écrite, signée par tous les membres du Comité qui ont droit de vote sur cette résolution lors d'une réunion du Comité, est une résolution valable du Comité.

Le quorum pour les réunions du Comité est la majorité de ses membres, et les règles de convocation, de tenue, de conduite et d'ajournement des réunions du Comité sont les mêmes que celles qui régissent le Conseil.

Les membres du Comité peuvent participer à une réunion du Comité par le biais du téléphone ou d'un autre appareil de communication qui permet à toutes les personnes participant à une telle réunion de s'entendre les unes les autres.

Le Comité veille à l'existence d'une procédure annuelle pour évaluer la performance du Comité et de ses membres.

### 4. Responsabilités et fonctions

# a) Communication de l'information financière et divulgation de documents

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Examiner avec la direction et les auditeurs externes les états financiers annuels et les notes afférentes, le rapport des auditeurs externes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans l'analyse du rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- b. Examiner avec la direction les états financiers trimestriels et les notes afférentes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- c. Examiner les informations financières contenues dans la notice annuelle, le rapport annuel, la circulaire de sollicitation des procurations, les prospectus et les autres documents contenant des informations similaires, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, le dépôt et leur distribution auprès des autorités réglementaires au Canada.
- d. Veiller à ce que les états financiers trimestriels et vérifiés annuels de la Société présentent fidèlement, conformément aux principes comptables généralement reconnus, la situation financière avant de recommander l'approbation du Conseil.
- e. Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, la qualité, la pertinence et l'exactitude des principes comptables et des politiques de la Société, les hypothèses sous-jacentes et les processus de communication des informations financières.
- f. Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, les changements proposés aux principes comptables et aux politiques de la Société, ainsi que les différentes estimations effectuées par la direction qui pourraient avoir un impact significatif sur l'information financière.
- g. Examiner les rapports à la direction préparés par les auditeurs externes et les réponses de la direction.
- h. Examiner les conclusions importantes des auditeurs au cours de l'année, y compris l'état des recommandations des vérifications précédentes.
- Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour l'examen de la divulgation au public de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers et revoir périodiquement ces procédures.
- j. Examiner et mettre à jour la présente Charte, lorsque les conditions l'exigent.

# b) La gestion des risques et les contrôles internes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. S'assurer, en discutant avec les auditeurs externes et la direction, de l'efficacité des contrôles internes et de la fiabilité de l'information financière divulguée.
- b. Rester informés, grâce aux auditeurs externes, de toute faiblesse dans les systèmes qui pourrait entraîner des erreurs ou des lacunes dans la communication de l'information financière ou des écarts par rapport aux politiques comptables de la Société ou aux lois et règlements applicables.
- c. Examiner les aspects financiers et comptables des transactions entre parties liées.
- d. Examiner les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société (c'est-à-dire la couverture, le contentieux et les assurances).
- e. Examiner la couverture d'assurance responsabilité pour les membres du Conseil (annuellement et au besoin).
- f. Examiner les demandes de renseignements de l'Autorité des marchés financiers et les recommandations faites et les mesures prises par la Société pour faire face à ces questions.
- g. Aider le Conseil à surveiller que la Société se conforme aux exigences réglementaires applicables.

# c) Auditeurs externes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Être directement responsable de superviser le travail des auditeurs externes, y compris la résolution des désaccords entre la direction et les auditeurs externes au sujet de la communication de l'information financière.
- b. Recommander au Conseil les auditeurs externes à être sélectionnés par les actionnaires.
- c. Recommander au Conseil les conditions d'engagement des auditeurs externes, y compris leur rémunération et une confirmation que les auditeurs externes se rapportent directement au Comité.
- d. Sur une base annuelle, examiner et discuter avec les auditeurs toutes les relations importantes que les auditeurs ont avec la Société afin de déterminer l'indépendance des auditeurs.
- e. Examiner le rendement des auditeurs externes et approuver toute proposition de renvoi des auditeurs externes lorsque les circonstances le justifient.
- f. Quand il y a un changement d'auditeurs, examiner les questions liées au changement et les renseignements à inclure dans l'avis requis aux organismes de réglementation des valeurs mobilières d'un tel changement.
- g. Périodiquement, rencontrer les auditeurs externes, sans la présence de la direction, pour discuter des contrôles internes et de la complétude et l'exactitude des états financiers de l'organisation.
- h. Examiner, en consultation avec les auditeurs externes, la portée de la vérification et le plan des auditeurs externes.
- i. Préapprouver la réalisation de tous les services de non-vérification par les auditeurs externes et déterminer quels services de non-vérification interdire aux auditeurs externes de fournir.

j. Examiner et approuver les politiques d'embauche de la Société à l'égard des associés, des employés et des anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et anciens de la Société.

# d) Conformité éthique et juridique

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit :

- a. Mettre en place une procédure pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant la comptabilité, les contrôles internes ou la vérification.
- b. Mettre en place une procédure pour la transmission confidentielle, anonyme, par les employés de la Société, de préoccupations au sujet d'affaires douteuses concernant la comptabilité ou la vérification.
- c. Mener et autoriser des enquêtes sur toutes les questions sous la responsabilité du Comité. Le Comité doit être autorisé à engager, et à fixer et verser des honoraires à des conseillers indépendants et autres professionnels pour aider à la conduite d'une enquête, sous réserve de l'approbation du Conseil de toute dépense de plus de 10 000 \$ à cet égard.
- d. Voir à la mise en place et au respect par la direction de la Société de la politique de divulgation ou de toute autre politique liée à la gouvernance en matière d'information financière, d'opérations, d'activités, de faits ou d'événements pouvant affecter significativement la situation financière de la Société.
- e. Effectuer toute autre activité compatible avec la présente Charte, les règlements de la Société et les lois, selon ce que Comité ou le Conseil juge nécessaire ou approprié.

\* \* \* \* \*

